

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du
03 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept le vendredi 03 mars à 18h, les membres du Comité d'Intérêt de Quartier - **le Défends** - se sont réunis à La Cadière d'Azur, salle FONTANAROSA sur convocations envoyées par courrier ou courriel, afin de délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après.

La secrétaire constate, d'après la feuille de présence dûment signée par les membres du CIQ - le Défends, que sont présents **26 membres, et 29 procurations, soit 55% des inscrits.**

A 18h15, le Président, M. Jacques GROS, déclare la séance ouverte et remercie de leur présence Mmes Christine SERGENT et Corinne BONIFAY, adjointes de M. le Maire, et regrette que Monsieur le Maire René Jourdan n'ait pas pu être présent.

Le président présente son rapport moral et rappelle l'ordre du jour :

- 1) Rapport d'activité présenté par la secrétaire et approbation.
- 2) Rapport financier présenté par la trésorière et approbation.
- 3) Réélection des membres du Conseil d'administration, membres démissionnaires, nouveaux membres. Le bureau sera établi dans les jours qui suivront l'AG.
- 4) Point sur le journal l'Echo du CIQ et sa pérennisation (prochaine parution Juin 2017).
- 5) Les adhérents ont la parole, questions diverses...

- 1) La secrétaire Danielle BARON présente le rapport d'activités 2016 du CIQ Le Défends

Elle retrace chronologiquement l'activité de l'association notamment à travers les quatre réunions du Conseil d'administration : 29 février, 25 mai, 23 septembre et 25 novembre 2016. A l'issue, le président soumet le rapport d'activités au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

2) La trésorière Anne-Marie SCHNELLMANN présente les comptes du CIQ le Défends.

- Au 31/12/2016 le solde était créditeur de 3378,87€.

La trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour l'année 2017, estimé à 2698,87€.

A l'issue, le président soumet le budget au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

3) Élection des membres du conseil d'administration.

Le Président prend la parole et indique que le Conseil d'administration est actuellement composé de dix membres :

Mmes BARON Danielle, BONNET Claude, SANSARLAT Martine, SCHNELLMANN Anne-Marie.

MM. BALSAN Jean Pierre, CARRE Jean, GROS Jacques, MAIRET Claude, RIGAILL Elie, VIRAT Philippe.

Sont démissionnaires SANSARLAT Martine et MAIRET Claude.

Tous les autres membres du CA sont réélus à l'unanimité, ainsi qu'un nouveau membre, BELISSAND Michel.

Reconstitution du bureau :

M. Jacques GROS : Président, Jean-Pierre BALSAN vice-Président.

Mme Anne-Marie SCHNELLMANN: Trésorière.

Mme Danielle BARON : Secrétaire, Mme Claude BONNET secrétaire adjointe.

4) Pérennisation du journal du CIQ

L'Echo du CIQ étant particulièrement apprécié des Cadiérens, il est décidé à l'unanimité des présents et représentés de poursuivre la publication au rythme de deux parutions par an. Les prochaines auront lieu en juin et décembre 2017. Nous bénéficions du concours de deux nouveaux partenaires pour les publicités « le domaine de la Garenne » vigneron à la Cadière et la « Cerise Montolin » primeurs en direct du Ventoux. Nous vous les recommandons.

5) Les adhérents ont la parole, questions diverses.

Plusieurs personnes prennent la parole pour exprimer leurs craintes face aux nouveaux projets de la municipalité concernant le PLU, et la construction des logements sociaux, la suppression d'une classe de maternelle, la dangerosité de certaines voies, l'incivisme de certaines personnes qui prennent régulièrement les zones de conteneurs de tri sélectif pour une déchèterie. Depuis le mois de décembre nous constatons une recrudescence de cambriolages.

Le président et mesdames les adjointes répondent dans la mesure du possible à toutes ces questions.

Le président indique que sont publiées régulièrement sur le blog toutes les informations utiles concernant la vie de la commune et du CIQ, et invite les adhérents à le consulter.

Il précise enfin que pendant l'apéritif qui va suivre, notre administrateur Philippe Virat proposera son nouveau fascicule concernant l'**histoire de la chapelle Saint -Côme**, pour la somme symbolique de deux euros (prix coûtant réservé aux adhérents).

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h15.

Le Président convie l'assemblée à se joindre à notre amical apéritif. Les discussions vont bon train en toute convivialité, jusqu'à 21h15.

Le Président	La secrétaire
	